

À Madrid, le 8 juin 2025

**Objet : Scolarisation inclusive – Conséquences préoccupantes des retards de versement des bourses AESH dans les établissements français d’Espagne**

*Madame l’Ambassadrice de France en Espagne,  
Madame la Consule générale de France à Madrid,  
Monsieur le Conseiller de Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade de France en Espagne, Directeur Général de l’Institut Français d’Espagne  
Monsieur le Conseiller de Coopération et d’Action Culturelle adjoint de l’Ambassade de France en Espagne*

Comme le rappelle Frédérique Rauscher, coordinatrice des inspecteurs et inspectrices du 1er degré et référente École inclusive à l’AEFE, “ *l’AEFE porte de manière centrale l’ambition d’une école inclusive, où chaque élève prend confiance, s’épanouit et développe ses talents grâce au soutien et à l’accompagnement bienveillants dont il a besoin pour réussir. Cette vision se fonde sur les valeurs du projet éducatif français : la diversité des cultures et des singularités nous enrichit profondément et élève toute la communauté.*”

À l’approche du Conseil consulaire de Madrid sur la protection sociale des Français de l’étranger, convoqué par le Poste à la demande des élus, le **20 juin** prochain, dans le cadre des **Assises de la Protection Sociale organisées par l’Assemblée des Français de l’étranger**, nous souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude concernant les difficultés persistantes et croissantes rencontrées par les familles dont les enfants à besoins éducatifs particuliers sont scolarisés dans les établissements français d’Espagne, avec le soutien d’un AESH (accompagnant d’élève en situation de handicap).

Cette démarche est portée collectivement par les élus des Français de l’étranger, les Organismes Locaux d’Entraide et de Solidarité, ainsi que la FAPEE Espagne. Elle vise à alerter sur une situation devenue structurellement problématique, et désormais incompatible avec les engagements affichés en faveur d’une éducation inclusive.

Chaque année, les familles concernées doivent prendre en charge, de manière anticipée, le salaire de l'AESH. Or, les remboursements liés aux bourses AESH interviennent avec un retard récurrent, et de plus en plus significatif : l'année dernière, certains remboursements n'ont été effectués qu'à l'issue de l'été, voire plusieurs mois après la rentrée scolaire 2024-2025.

Cette année encore, selon les informations reçues des Affaires sociales, les versements ne devraient pas intervenir avant fin juin, sans confirmation claire des établissements, qui indiquent ne pas disposer d'une date précise. Par ailleurs, la Commission Nationale des Bourses (CNB1), décisive pour valider les remboursements, n'est prévue qu'au début du mois de juillet à Paris. Ce calendrier signifie concrètement que les familles ne peuvent raisonnablement espérer un remboursement qu'à la rentrée de septembre 2025, soit un an après avoir engagé les dépenses correspondantes. Les familles demeurent dans l'incertitude totale.

Ces délais pèsent lourdement sur les familles, qui se retrouvent dans l'obligation d'avancer des montants considérables couvrant une année entière de salaires et cotisations sociales. Cette charge financière démesurée conduit certaines d'entre elles à réduire, voire interrompre, l'accompagnement scolaire de leur enfant, ou à envisager le retrait de l'établissement. À titre d'exemple, l'Entraide Française de Madrid a soutenu 3 familles en difficulté, en procédant à l'avance des frais, réduisant d'autant sa capacité d'intervention et s'écartant de sa mission première. Ainsi, il y aura à la rentrée scolaire 2025/26 au LFM, à minima 2 AESH en moins car les enfants vont quitter l'établissement.

Face à cette situation préoccupante, nous sommes convaincus que des solutions concrètes et réalistes peuvent être mises en œuvre rapidement, en particulier dans les établissements en gestion directe (EGD), afin d'assurer la continuité du droit à l'inclusion scolaire :

- **Avance systématique des salaires AESH par les caisses de solidarité des établissements dès lors qu'une notification pluriannuelle de la MDPH est en vigueur, comme cela est déjà pratiqué au lycée français de Valence, sur la base des conventions établies.**
- **Suspension de l'exigibilité immédiate des frais de scolarité liés à la part AESH, tant que la bourse correspondante n'a pas été effectivement versée à la famille.**
- **Exemption des relances et menaces de non-réinscription adressées aux familles en attente de remboursement, dans un souci d'équité et de cohérence avec les engagements de l'AEFE en matière d'éducation inclusive. Nous demandons également une personnalisation et une modération dans la formulation des relances, ainsi que l'arrêt des procédures de recouvrement contentieux dans ces cas spécifiques.**

Ces propositions, que nous portons collectivement, nous semblent à la fois pragmatiques et conformes aux valeurs d'équité et d'inclusion que défend l'AEFE.

Elles visent à éviter que la scolarisation d'un enfant en situation de handicap ne devienne, pour sa famille, un parcours d'obstacles administratif et financier.

Nous espérons vivement que ces pistes pourront être discutées de manière constructive lors du Conseil consulaire du 23 juin, en présence – si cela est jugé pertinent – des représentants concernés et des signataires de ce courrier.

Nous vous prions de recevoir l'expression de notre haute considération.

*Signataires :*

**Francis Huss, Conseiller des Français de la 2e circonscription d'Espagne**

**Pablo Quintana, Président du Conseil Consulaire de la 2e circonscription d'Espagne**

**Gaëlle Leconte, Conseillère AFE et des Français de la 2e circonscription d'Espagne**

**Stéphanie Le Vaillant, Conseillère AFE et des Français de la 2e circonscription d'Espagne**

**François Ralle Andreoli, Conseiller des Français de la 2e circonscription d'Espagne**

**Gilles Servanton, Conseiller des Français de la 2e circonscription d'Espagne**

**Hélène Monard, présidente de la FAPALFE, FAPEE Zone Ibérique**



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Monard', written over a horizontal line.

**Catherine Janot, présidente de l'Entraide Française de Madrid**

**Virginie Jimenez, vice-présidente de l'Entraide Française de Madrid**

**Christian Berret, président de la Société française de Bienfaisance de Valence**

**Angelina Martinez, présidente de la Société française de Bienfaisance de Murcie**

**Maguy Sarlabous Corraini, présidente de la Fraternité Française d'Alicante**